



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Brébeuf, le 16 mars 2020, 11h00 - Dans une approche préventive, la Municipalité de Brébeuf décrète plusieurs mesures afin de protéger sa population et son personnel municipal contre la propagation possible de la maladie COVID-19. La Municipalité a pris cette décision à la suite des recommandations du gouvernement du Québec.

Voici les mesures mises en place :

- L'accès aux édifices municipaux est limité au personnel municipal et aux membres du conseil. Veuillez privilégier les communications téléphoniques, par courriel ou utiliser notre boîte postale installée à l'entrée de notre bureau municipal.
- La bibliothèque M.-A.Grégoire-Coupal est fermée à compter de maintenant, et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- Les événements et les activités de la Municipalité sont suspendus. La salle communautaire et le pavillon Ronald Provost sont fermés dès maintenant et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- Tous les services d'urgence maintiennent leurs opérations habituelles ainsi que les services essentiels.

Concernant le partage des infrastructures municipales en loisir avec la Ville de Mont-Tremblant, veuillez consulter leur site web pour connaître les mesures mises en place.

De plus, lors d'une intervention d'urgence, la population doit collaborer pleinement en divulguant les informations sur ses déplacements à l'étranger et son état de santé.

Informez-vous en visitant la page Facebook de la Municipalité ou via notre page Internet.

La Municipalité remercie sa population pour sa collaboration et sa compréhension.

Le conseil municipal

TENEZ-VOUS INFORMÉ

Pour en savoir plus sur le coronavirus (COVID-19) et les mesures de prévention à prendre, visitez [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Si vous éprouvez de l'inquiétude ou de l'anxiété par rapport au coronavirus ou si vous avez des doutes concernant votre état de santé veuillez contacter sans frais le 1 877 644-4545 avant de vous rendre dans un établissement de santé.